



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010849

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/10/2024 13H21 C:005360 I:14751
V/REF : 967901
V/Email reçu le Mercredi 30/10/2024 à 13H21

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 02297
IMMEUBLE : ANDRE BREVET -2297
5 a 9, RUE CHARRIN
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 24 Janvier 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N°7 CHARRIN-LOGEMENT DE M/MME BEKHAT-6EME ETAGE-TEL:

MOTIF : INTERVENIR POUR:
-DETALONNAGE PORTE CUISINE,WC ET SDB
-REGLAGE PORTE COULISSANTE DE PLACARD
-REGLAGE PORTE FENETRE SEJOUR

Donneur d'ordre : M. B CARRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 07/11 A 13H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR/MME BEKHAT-6EME ETAGE
DETALONNAGE ET REGLAGE PORTE CUISINE,WC ET SALLE DE BAIN
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

A PARTIR PORTE DE PLACARD COULISSANTE CHAMBRE ENFANT
IMPOSSIBLE DE REGLER LA PORTE CAR LES RAILS ET LA PORTE SONT HORS
SERVICE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PORTE ET DES RAILS

A PARTIR DE LA PORTE-FENETRE SALON
BESOIN D'UN 2EME PERSONNEL POUR EFFECTUER LE REGLAGE
REPLI DU CHANTIER

LE 19/12 A 08H45 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR/MME BEKHAT AU 6EME ETAGE
REMPLACEMENT PORTE DE PLACARD COULISSANTE CHAMBRE 1 ET 2
REGLAGE ET AJUSTEMENT DES PORTES
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

DEPOSE PORTE FENETRE SALON
- CONSTATE PAUMELLES EN PARTIE BASSE EST CASSEES
REMPLACEMENT DES PAUMELLES

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

REMISE EN PLACE DE LA PORTE ET CONTROLE DE CELLE-CI
PRESENCE DE LA CREMONE HORS SERVICE, PREVOIR LE REMPLACEMENT
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 21/01/25 a 06H49 bruno.carre@semcoda.com
MP LCOMPTER Email envoyé le 21/01/25 a 06H49 Mme J. DEFDAF
SANS NOUVELLE, NOUS CLOTURONS CE DOSSIER ET RESTONS A VOTRE DISPOSITION
CS LGESTION Email envoyé le 20/12/24 a 12H31 M. B CARRE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA CREMONE PORTE FENETRE SALON
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS
MP LGESTION Email envoyé le 12/11/24 a 07H17 M. B CARRE
MP LGESTION Email envoyé le 12/11/24 a 07H17 Mme J. DEFDAF
PEVOIR LE REMPLACEMENT DES 2 PORTES COULISSANTES ET DES RAILS
CHAMBRE DES ENFANTS
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,62	55,62
3,00	MS00009-Détalonnage de Porte	2	50,56	151,68
3,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,57	151,71
2,00	MS00010-Rempl.portes placard coul.yc suj	8	303,39	606,78
1,00	MS00046-Rempl.Paumelles/Fiches pr menuis	8	20,22	20,22
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	8	50,57	50,57



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010849

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	1036,58
T.V.A. a 10,00%	103,65
TOTAL T.T.C.En EURO	1140,23

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 967901 du 30/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreaappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 774 922 du 09/09/2024

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

MR BEKHAT Hakim
MME BEKHAT Maria
7 RUE CHARRIN
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 06.44.74.93.70

02297-00001-00002-00061 H / Type 4 / 06

Etage : 06

Date entrée: 01/12/2021

Délai

Date limite exécution : 14/11/2024

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,62	55,62	5,56	61,18
MS00009 Détalonnage de Porte PORTE CUISINE,WC ET SDB	3,00	50,57	151,71	15,17	166,88
MS00023 Réglage de porte coulissante de placard refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage, graissage des pièces en mouvement, y compris toutes sujétions	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00052 Réglage de fenêtre ou porte fenêtre compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
PORTE FENETRE SEJOUR					

Total H.T.	308,47
Total TVA	30,85
Total TTC	339,32

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 967901 du 30/10/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CARRE Bruno le 30/10/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **7 RUE CHARRIN 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **30/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 967901